

# Gestion Locative Bilan 2024

#### Sommaire

# Introduction: le logement à Magny en chiffres

- I. La demande
- II. Les attributions sur le parc communal
- III. Les attributions sur le contingent communal
- IV. Le profil type du demandeur et du relogé



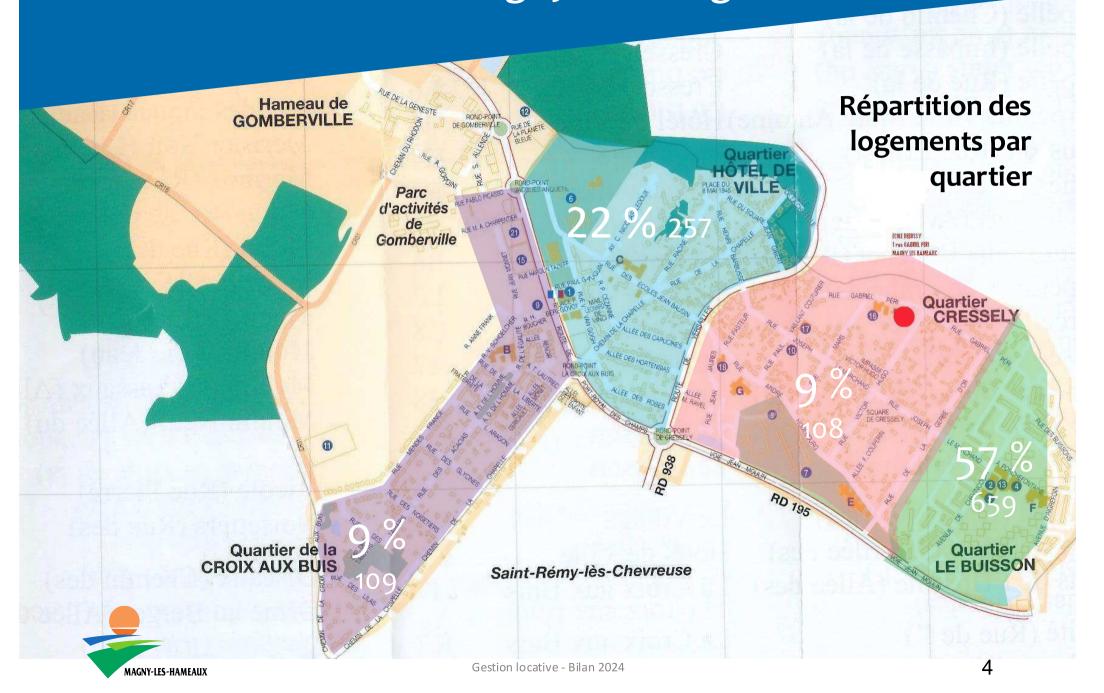
# Le logement à Magny en chiffres

- 1167 logements sociaux sur le parc communal soit 32,34 % \* du total des logements sur la commune
- 8 bailleurs
- 62 % de grands logements (du T4 au T6)
- 53 % des logements appartiennent au groupe Les Résidences Yvelines Essonne (LRYE)

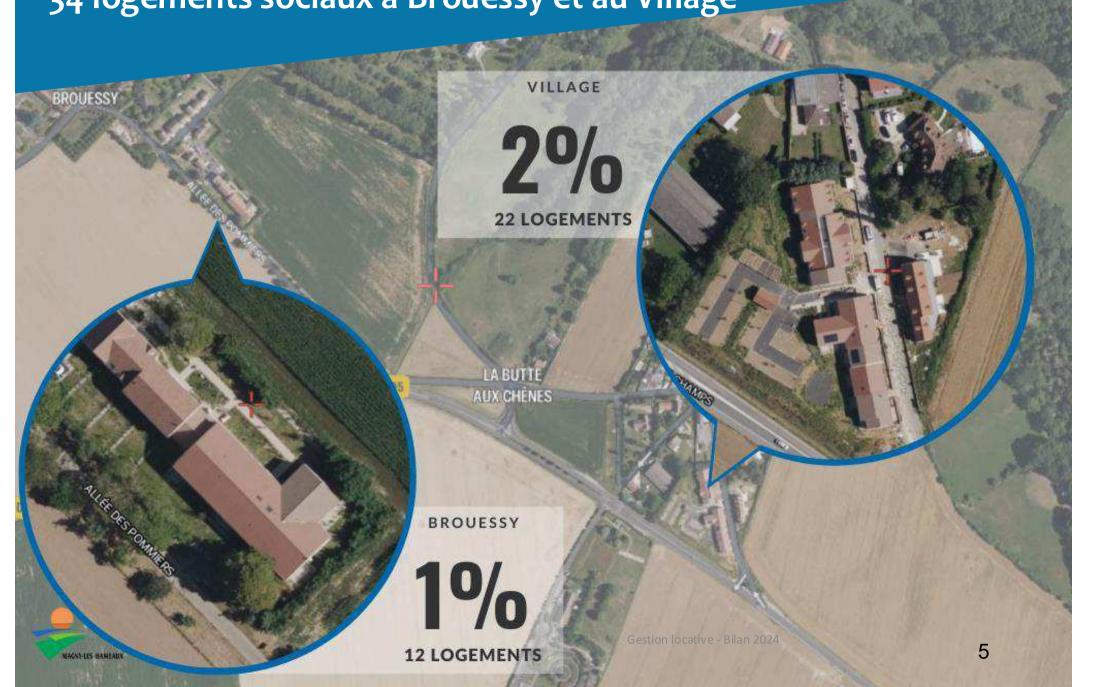
\* taux SRU au 01/01/2024



#### Parc locatif social de Magny: 1167 logements



# Parc locatif social de Magny: 1167 logements 34 logements sociaux à Brouessy et au Village



### Bilan 2024

Introduction : le logement à Magny en chiffres

#### I . La demande

II. Les attributions sur le parc communal

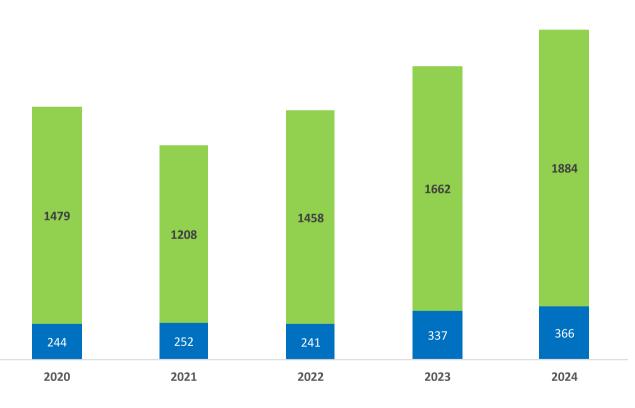
III. Les attributions sur le contingent mairie

IV. Le profil type du demandeur et du relogé



#### I. La demande





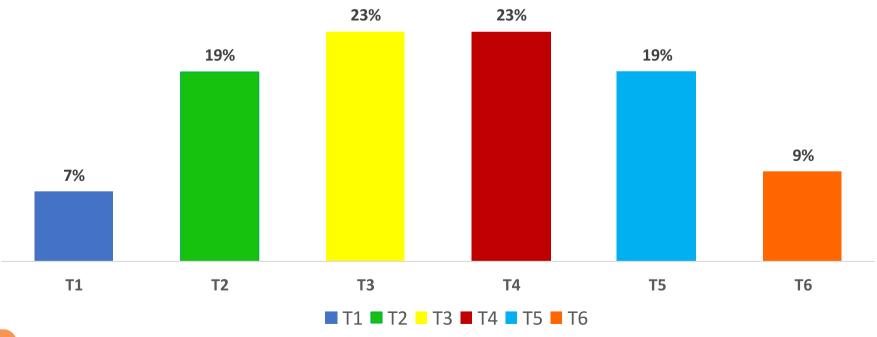
- Au 23 janvier 2025, 1884 demandes enregistrées pour Magny
- 366 demandes pour Magny en 1<sup>er</sup> choix dont 236 de Magnycois



# I. La demande des Magnycois

- Demande orientée sur les typologies T3 et T4
- Légère baisse sur la demande de T1 (-1 point) et T2 (-2 points)

#### Type de logement demandé

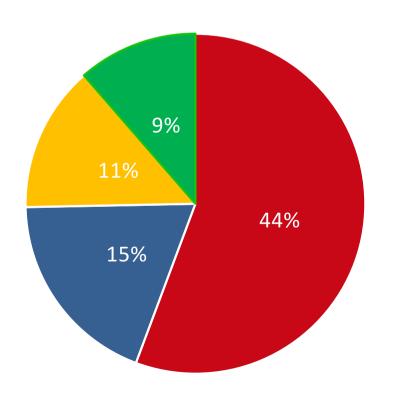




Gestion locative - Bilan 2024

# I. La demande des Magnycois

- Les 3 premiers motifs de la demande restent dans l'ordre logement trop petit, logement trop cher et divorce.
- Le motif "logement indécent" passe devant le motif "logement inadapté au handicap".



# Principaux motifs de la demande

- Trop petit
- Trop cher
- Divorce ou séparation
- Non décent ou indigne



9

### Bilan 2024

Introduction : le logement à Magny en chiffres

I . La demande

# III. Les attributions sur le parc communal

III. Les attributions sur le contingent mairie

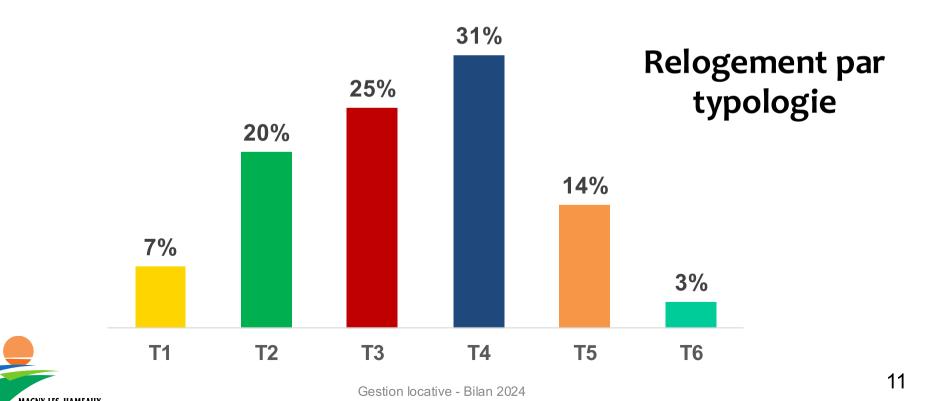
IV. Le profil type du demandeur et du relogé



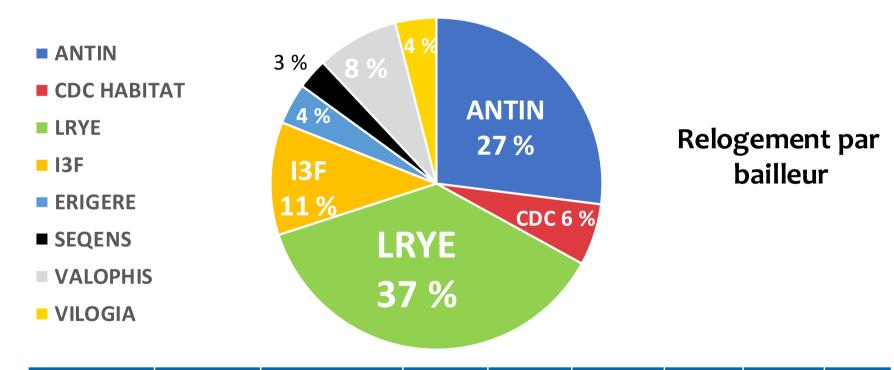
(chiffres connus au 20/02/2025)

#### 71 relogements à Magny-les-Hameaux (tous contingents)

- Attribution majoritaire sur les T4 et T3
- + 5 points sur les attributions de T2 et T5



- Baisse de 14 pts sur les attributions de LRYE, +6 pts sur I3F (Brouessy et Village) et +3 pts sur les attributions de CDC Habitat
- Mobilité sur le parc des 8 bailleurs

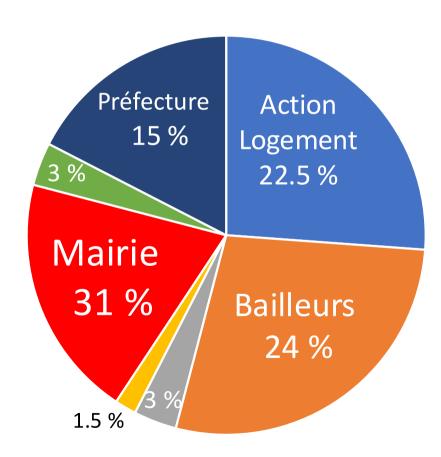




MAGNY-LES-HAMEAUX Gestion locative - Bilan 2024 12

#### Relogements par réservataire

- Action Logement
- Bailleur
- CASQY
- Conseil Général
- Mairie
- ANRU
- Préfecture



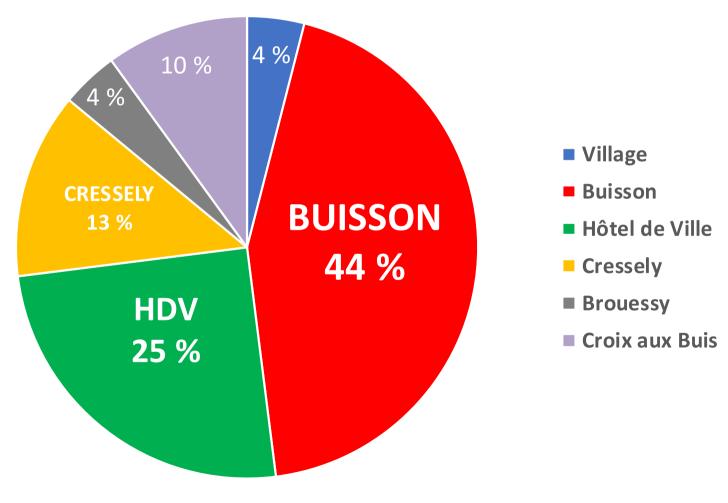
- Baisse des attributions gérées par la Mairie (- 13pts)
- 2 relogements
   ANRU



Gestion locative - Bilan 2024

#### Relogements par quartier

Baisse de 9 pts sur les attributions du quartier du Buisson au profit des quartiers de Cressely (+ 8 pts), Brouessy (+ 4 pts) et le Village (+ 1 pt)





Gestion locative - Bilan 2024 14

### Bilan 2024

Introduction : le logement à Magny en chiffres

- I . La demande
- II. Les attributions sur le parc communal

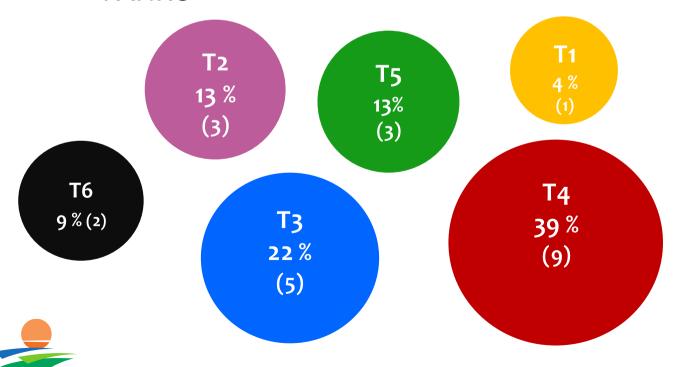
# III. Les attributions sur le contingent mairie

IV. Le profil type du demandeur et du relogé



#### 23 attributions sur le contingent communal

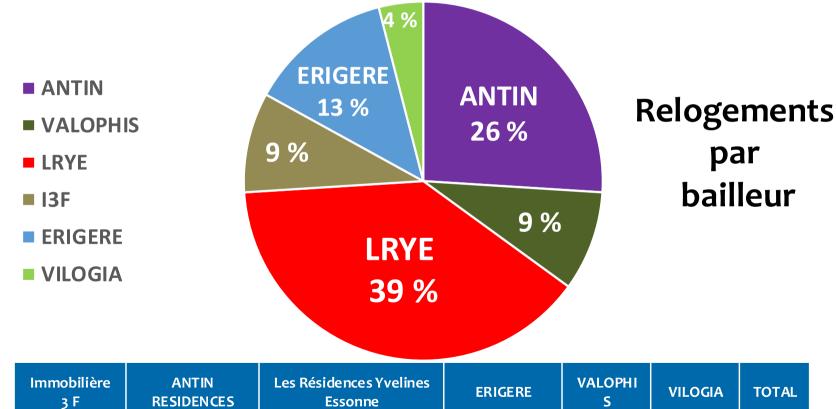
- Attributions majoritaires sur les T4 et T3 (+ 12 pts sur les T4)
- 9 attributions dans le cadre de la gestion en flux et 4 hors flux
- 9 logements remis par SQY
- 1 ANRU



Relogements par typologie

16

 Une majorité de relogements sur le parc des bailleurs LRYE et Antin Résidences malgré une baisse de 16 points sur le parc d'Antin (6 attributions en 2024 contre 11 en 2023)





2

23

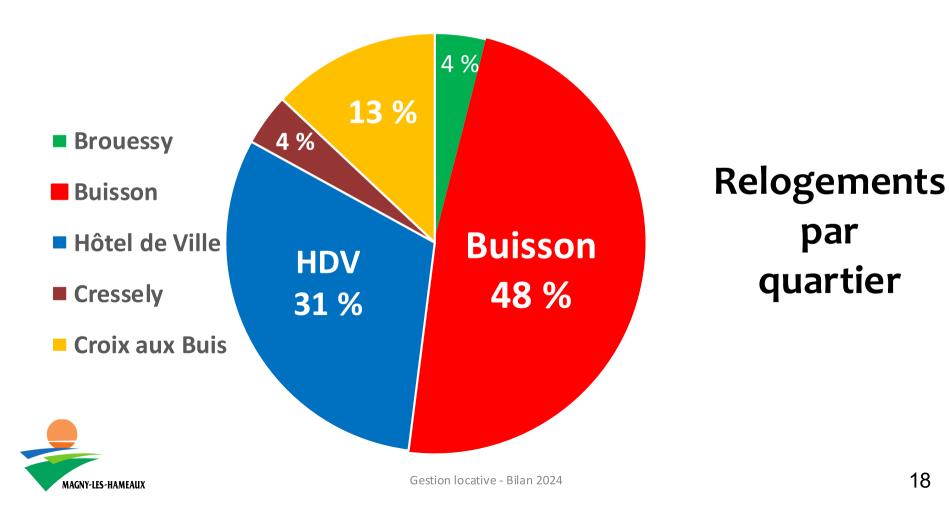
2

3

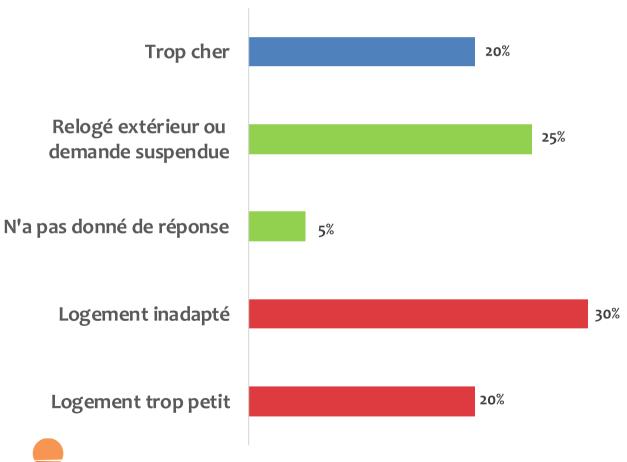
9

6

 Une baisse des attributions dans le quartier de l'Hôtel de ville où se situe principalement le parc d'Antin Résidences (-11 pts/2023).



#### Motifs de refus du logement proposé



Hausse de 9 pts sur les refus pour loyer trop cher

25 % de refus en raison de dossiers qui ne sont pas à jour : dossiers toujours actifs malgré un relogement à l'extérieur ou une demande suspendue

+ 12 pts sur le motif logement inadapté : toujours une plus grande exigence quant à l'état et l'aménagement du logement



### Bilan 2024

Introduction : le logement à Magny en chiffres

- I . La demande
- II. Les attributions sur le parc communal
- III. Les attributions sur le contingent mairie
- IV. Le profil du demandeur et du relogé



# IV. Le profil type du demandeur

# THOMAS 36 ANS

Célibataire avec un enfant

Revenus: 2000 €

En attente d'un T3





IV. Le profil type du relogé

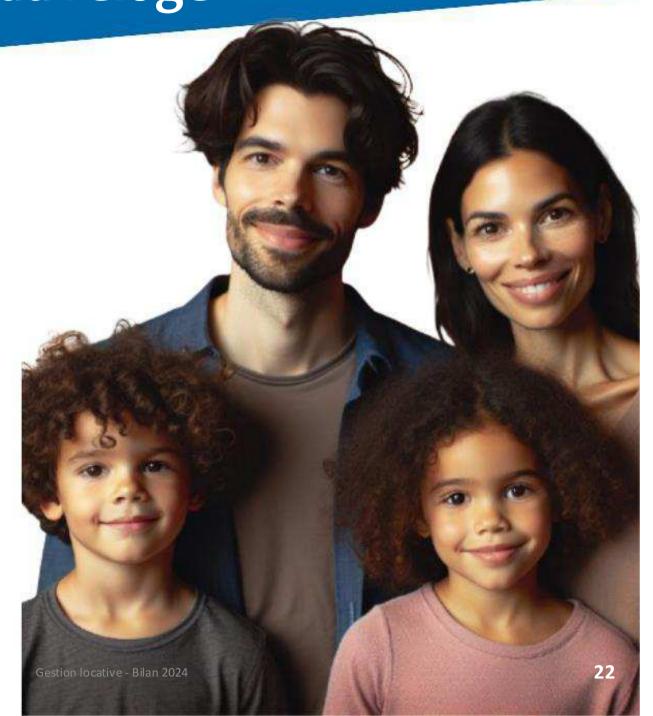
# CEDRIC et MAYA

**43 ans** 2 enfants

Revenus:3400€

Relogés dans un T4





- En 2024, forte demande sur les typologies T2, T3 et T4 et une hausse des demandeurs de grands logements, comme en 2023.
- Au niveau des attributions, une mobilité sur le parc des 8 bailleurs et sur tous les quartiers.
- Moins de logements remis pour un tour : avec la gestion en flux, l'offre de logement est plus adaptée au public cible du réservataire.

# Conclusion

Bilan Gestion en flux	ANTIN RESIDENCES	LES RESIDENCES YVELINES ESSONNE
Nombre de droits uniques au 01/01/2024	33	92
Droits consommés en 2024	4	5
Droits acquis en 2024	0	0
Nombre de droits uniques au 01/01/2025	29	87



Gestion locative - Bilan 2024

#### Conclusion

Taux de rotation

Magny-les-Hameaux (Données DRIHL 2023)

6 %

9,1 % en 2022

Taux de rotation SQY

(Données DRIHL 2023)

5,9 %

6.3 % en 2022

Taux de rotation IDF

(Données DRIHL 2023)

5,4%

6.1 % en 2022

